



**PROCÈS-VERBAL DU BUREAU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE
DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GOLF DE PARIS
DU 28 OCTOBRE 2024**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Et le lundi 28 octobre,
A 10 heures 00.**

Considérant l'article 5 des statuts et l'annexe II du règlement des opérations électorales du Comité Départemental qui autorise le vote par correspondance ;

Après informations préalables faites aux Clubs membres du Comité ;

Considérant que l'ensemble des documents électoraux ont été mis à disposition sur le site du Comité et que les bulletins de vote personnalisés ont été transmis, par email, aux Présidents et aux Gestionnaires des Clubs le 18 octobre 2024, avec relance le 22 octobre 2024 ;

Considérant que le Comité Directeur du Comité, dans sa séance du 20 septembre 2024, a décidé que :

- 1. Les Clubs s'exprimeront en votant exclusivement par correspondance (date limite de réception du vote par correspondance : jeudi 24 octobre 2024 à 12h00 - heure locale) ;**
- 2. Conformément aux préconisations de la Fédération Française de Golf, cette élection par scrutin de liste se déroulera sous le contrôle d'un tiers de confiance en l'espèce un commissaire de justice de l'Office de Commissaires de Justice DE LEGE LATA**
- 3. La réunion du Bureau de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2024 prendra acte des résultats du vote par correspondance.**

Le Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire est composé de Monsieur Claude ROZNER (Président du Comité), Monsieur Jean-Claude BOURDIER (Secrétaire de séance) et Monsieur Claude POUILLOUX (Trésorier).

Monsieur Claude ROZNER en sa qualité de Président du Comité Départemental de Golf de Paris préside le bureau de l'Assemblée Générale et ouvre la séance à 10 heures 00.



1. Les modalités d'approbation des résolutions mises à l'ordre du jour :

S'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est fixé par les statuts, elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.

2. Représentation des Clubs et nombre de voix (vote par correspondance) :

Il est rappelé que, pour la première fois de l'histoire du Comité Départemental de Golf des Yvelines, les représentants des Gestionnaires de Clubs de Golf mixtes disposaient du droit de vote (*répartition à égalité avec le Président de l'Association Sportive*).

A la clôture du vote par correspondance, le nombre de votants et de voix recevables sont les suivants :

NOMBRE DE VOTES VALABLEMENT EXPRIMÉS	NOMBRE TOTAL DE VOIX
4	5 038,50

Ceci étant précisé :

- Il est rappelé que les votes étaient ouverts à partir du 21 octobre 2024 à 12 heures 00 et qu'ils se sont clos le 24 octobre 2024 à 12 heures 00 ;
- Il est présenté aux membres du Bureau de l'Assemblée Générale les résultats du vote par correspondance résolution par résolution.

Résultat de l'élection de la liste du Comité Départemental de Golf de Paris menée par Claude POUILLOUX

A la lecture du Procès-Verbal de Constat élaboré par l'Office de Commissaires de Justice DE LEGE LATA, la liste conduite par Monsieur Claude POUILLOUX est élue dans les conditions suivantes :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
84.7 %	0 %	15.3 %

En application des statuts du Comité Départemental de Golf de Paris, Monsieur Claude POUILLOUX, en tant que tête de liste, est élu Président du Comité Départemental de Golf de Paris.



Pouvoirs pour les formalités

Le Bureau de l'Assemblée Générale donne tout pouvoir au nouveau Président du Comité Départemental de Golf de Paris à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises, dans les conditions suivantes :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
84.7 %	0 %	15.3 %

CLÔTURE DE SÉANCE

Le Président du Comité Départemental de Golf de Paris lève la séance à 10 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, pour valoir et faire valoir ce que de droit ainsi que son annexe (*Procès-Verbal de Constat du Commissaire de Justice*)

Le présent procès-verbal et son annexe sont mis à disposition sur le site du Comité. Ils pourront également être transmis, par voie électronique, sur demande d'un Président ou d'un Gestionnaire de Club à cdg75@lgpidf.com

Monsieur Claude ROZNER
Président de séance

Monsieur Jean-Claude BOURDIER
Secrétaire de séance

Monsieur Claude POUILLOUX
Nouveau Président